# Chapitre I Certaines maladies infectieuses et parasitaires (A00B99)

## Hépatite virale (B15-B19)

B17

Autres hépatites virales aigües

B17.9

Hépatite virale aigüe, sans précision

Hépatite aigüe SAI

Hépatite infectieuse aigüe SAI

### Agents d'infections bactériennes, virales et autres (B95-B98)

B96	Autres agents bactériens précisés, cause de maladies classées dans d'autres chapitres
B96.8	Autres agents bactériens précisés, cause de maladies classées dans d'autres chapitres
<u>B96.80</u>	Acinetobacter (A. baumannii), cause de maladies classées dans d'autres chapitres
<u>B96.81</u>	Citrobacter, cause de maladies classées dans d'autres chapitres
B96.88	Autres agents bactériens précisés, cause de maladies classées dans d'autres chapitres

### **Chapitre III**

Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire (D50D89)

Autres maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D70-D77)

D76

Autres maladies précisées avec participation des tissus lymphoréticulaire et réticulohistiocytaire

Excl.: granulome éosinophile (C96.6)

histiocytose:

- à cellules de Langerhans :
  - multifocale (C96.5)
  - unifocale (C96.6)
- maligne (C96.8)
- X:
- multifocale (C96.5)
- unifocale (C96.6)

### maladie de :

- (Abt-)Letterer-Siwe (C96.0)
- Hand–Schüller–Christian (C96.5)

#### réticuloendothéliose ou réticulose:

- histiocytaire médullaire (C96.8) leucémique (C91.4)
- leucémique (C91.4) non lipidique (C96.0)

#### réticulose :

- lipemélanique (189.8) histiocytaire médullaire (C96.8)
- maligne (C85.7) lipomélanique (I89.8)
- non lipidique (C96.0) maligne SAI (C86.0)

### **Chapitre IV**

### Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00E90)

## Diabète sucré (E10-E14)

### E10 Diabète sucré insulinodépendant de type 1

[Voir subdivisions en tête du groupe E10-E14]

Inclus: diabète (sucré):

- instable
- juvénile
- sujet à cétose
- type-I

Excl.: anomalie de l'épreuve de tolérance au glucose (R73.0)

diabète sucré:

- au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O24.-)
- de malnutrition (E12.-)
- du nouveau-né (P70.2)

glycosurie:

- SAI (R81)
- rénale (E74.8)

hypo-insulinémie postchirurgicale (E89.1)

### Diabète sucré non insulinodépendant de type 2

[Voir subdivisions en tête du groupe E10-E14]

Inclus: diabète (sucré) (avec obésité) (sans obésité) (de) :

- adulte
- maturité
- non cétosique
- non insulinodépendant du sujet jeune
- stable
- type II

Excl.: anomalie de l'épreuve de tolérance au glucose (R73.0)

diabète sucré

- au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O24.-)
- de malnutrition (E12.-)
- du nouveau-né (P70.2)

glycosurie:

- SAI (R81)
- rénale (E74.8)

hypo-insulinémie postchirurgicale (E89.1)

Les subdivisions suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère pour préciser le traitement du patient :

- 0 diabète sucré-non insulinodépendant insulinotraité de type 2 insulinotraité
- 8 diabète sucré-non insulinodépendant non de type 2 non insulinotraité ou sans précision

#### Diabète sucré de malnutrition

[Voir subdivisions en tête du groupe E10-E14]

Inclus: diabète sucré de malnutrition :

- insulinedépendant de type 1
- non insulinodépendant<u>de type 2</u>

Excl.: anomalie de l'épreuve de tolérance au glucose (R73.0)

diabète sucré:

- au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O24.-)
- du nouveau-né (P70.2)

glycosurie:

- SAI (R81)
- rénale (E74.8)

hypo-insulinémie postchirurgicale (E89.1)

### **E13** Autres diabètes sucrés précisés

[Voir subdivisions en tête du groupe E10-E14]

**Excl.:** anomalie de l'épreuve de tolérance au glucose (R73.0)

diabète sucré:

- au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O24.-)
- de malnutrition (E12.-)
- insuline dée type ndant 1 (E10.-)
- du nouveau né (P70.2) de type 2 (E11.-)
- non insulinedépendant (E11. ) du nouveau-né (P70.2)

glycosurie:

- SAI (R81)
- rénale (E74.8)

hypo-insulinémie postchirurgicale (E89.1)

#### E14 Diabète sucré, sans précision

[Voir subdivisions en tête du groupe E10-E14]

Inclus: diabète SAI

Excl.: anomalie de l'épreuve de tolérance au glucose (R73.0)

diabète sucré:

- au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O24.-)
- de malnutrition (E12.-)
- insulinodé<u>e ty</u>pe<del>ndant</del> 1 (E10.-)
- du nouveau né (P70.2) de type 2 (E11.-)
- non insulinedépendant (E11. ) du nouveau-né (P70.2)

glycosurie:

- SAI (R81)
- rénale (E74.8)

hypo-insulinémie postchirurgicale (E89.1)

# Chapitre XI Maladies de l'appareil digestif (K00K93)

Maladies de la cavité buccale, des glandes salivaires et des maxillaires (K00-K14)

### K10 Autres maladies des mâchoires

K10.2 Affections inflammatoires des mâchoires

Ostéite

Ostéomyélite (du nouveau-né)

Ostéonécrose (médicamenteuse) (due à une irradiation)

Ostéo(radio)nécrose Ostéoradionécrose

Périostite

Séquestre du maxillaire

de la mâchoire (aigüe) (chronique) (purulente)

Utiliser, au besoin, un code supplémentaire de cause externe (Chapitre XX) pour identifier l'irradiation ou pour identifier le médicament si dû à un médicament.

### **Chapitre XIII**

Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00M99)

## Ostéopathies et chondropathies (M80-M94)

# Autres ostéopathies (M86-M90)

### M87

#### Ostéonécrose

[Voir codage de la localisation au début de ce chapitre]

Inclus: ostéonécrose ischémique

**Excl.:** ostéochondropathies (M91-M93)

ostéonécrose de la mâchoire (médicamenteuse) (due à une irradiation) (K10.2)

# Chapitre XIV Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00N99)

## Insuffisance rénale (N17-N19)

### N18

### Maladie rénale chronique

### N18.5 Maladie rénale chronique, stade 5

Apoplexie urémique† (168.8\*)

Démence urémique† (F02.8\*)

Insuffisance rénale chronique terminale

Neuropathie urémique† (G63.8\*)

Paralysie urémique† (G99.8\*)

Péricardite urémique† (I32.8\*)

Rétinite rénale† (H32.8\*)

Stade terminal de maladie rénale [Insuffisance rénale chronique terminale] :

- SA
- · après échec de greffe du rein
- avec dialyse
- sans dialyse ou tranplantation

Urémie chronique

### N18.9 Maladie rénale chronique, sans précision

Glomérulonéphrite diffuse sclérosante SAI Urémie chronique SAI

### N19 Défaillance rénale, sans précision

Inclus: Insuffisance rénale SAI

Urémie SAI

Excl.: défaillance rénale-avec hypertension due à une hypertension (112.0)

urémie du nouveau-né (P96.0)

### Chapitre XV Grossesse, accouchement et puerpéralité (O00O99)

Œdème, protéinurie et hypertension au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O10-O16)

### O13 Hypertension gestationnelle [liée à la grossesse]

Inclus: Hypertension gestationnelle SAI

Hypertension liée à la grossesse SAI

Hypertension transitoire de la grossesse

### Autres affections maternelles liées principalement à la grossesse (O20-O29)

O24 Diabète sucré au cours de la grossesse

O24.0 Diabète sucré préexistant, insulinedépendant de type 1

O24.1 Diabète sucré préexistant, non insulinedépendant de type 2

## Autres problèmes obstétricaux, non classés ailleurs (O94-O99)

Autres maladies de la mère classées ailleurs, mais compliquant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité

O99.6 Maladies de l'appareil digestif compliquant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité États en K00-K93

Excl.: hémorroïdes au cours de la grossesse (O22.4)

troubles hépatiques au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité (O26.6)

### **Chapitre XIX**

Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes (S00T98)

### Lésions traumatiques de la tête

#### **S02**

#### Fracture du crâne et des os de la face

Note:

Pour coder une cause principale de fracture du crâne et des os de la face associée à une lésion traumatique intracrânienne, se référer aux règles et instructions du volume 2 concernant le codage de la morbidité ou de la mortalité.

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère-supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

## Lésions traumatiques du cou (S10-S19)

#### S12

#### Fracture du cou

Les subdivisions-suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère-supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

# Lésions traumatiques du thorax (S20-S29)

#### **S22**

#### Fracture de côte(s), du sternum et du rachis dorsal

Excl.: fracture de :

- clavicule (42.0)
- omoplate (S42.1)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

## Lésions traumatiques de l'abdomen, des lombes, du rachis lombaire et du bassin (S30-S39)

### Fracture du rachis lombaire et du bassin

Inclus: apophyse:

épineuse

transverse

arc : | lombosacré(e)

neuralvertébralvertèbre

Excl.: fracture de la hanche SAI (S72.0)

Les subdivisions suivantes, dennées à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

### Lésions traumatiques de l'épaule et du bras (\$40-\$49)

### S42 Fracture de l'épaule et du bras

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

### Lésions traumatiques du coude et de l'avant-bras (\$50-\$59)

#### Fracture de l'avant-bras

**S52** 

**S62** 

Excl.: fracture au niveau du poignet et de la main (S62.-)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

# Lésions traumatiques du poignet et de la main (S60-S69)

#### Fracture au niveau du poignet et de la main

Excl.: fracture des extrémités inférieures du cubitus et du radius (S52.-)

Les subdivisions-suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième

caractère-supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

### Lésions traumatiques de la hanche et de la cuisse (\$70-\$79)

### S72 Fracture du fémur

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possibile ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

## Lésions traumatiques du genou et de la jambe (\$80-\$89)

#### S82 Fracture de la jambe, y compris la cheville

Inclus: malléole

**Excl.:** fracture du pied, sauf la cheville (S92.-)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

## Lésions traumatiques de la cheville et du pied (S90-S99)

### Fracture du pied, sauf la cheville

**S92** 

Excl.: cheville (S82.-) malléole (S82.-)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

# Lésions traumatiques de plusieurs parties du corps (T00-T07)

### T02 Fractures de plusieurs parties du corps

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

### Lésions traumatiques de siège non précisé du tronc, membre ou autre région du corps (T08-T14)

#### T08 Fracture du rachis, niveau non précisé

Excl.: fractures multiples du rachis, niveau non précisé (T02.1)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour en cinquième position pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

#### T10 Fracture du membre supérieur, niveau non précisé

Excl.: fractures multiples du bras, niveau non précisé (T02.-)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour en cinquième position pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

T12

#### Fracture d'un membre inférieur, niveau non précisé

Excl.: fractures multiples du membre inférieur, niveau non précisé (T02.-)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou désiré d'utiliser le codage multiple pour en cinquième position pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

- 0 Fracture fermée
- 1 Fracture ouverte

### Lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée

### T14.2 Fracture d'une partie du corps non précisée

Fracture:

- SAI
- avec:
  - déplacement SAI
  - luxation SAI
- fermée SAI
- ouverte SAI

Excl.: fractures multiples SAI (T02.9)

Les subdivisions suivantes, données à titre facultatif, peuvent être suivantes doivent être utilisées comme cinquième caractère supplémentaire lorsqu'il n'est pas possible ou pas désiré d'utiliser le sodage multiple pour identifier les fractures et les plaies ouvertes. Une fracture non précisée fermée ou ouverte doit être classée comme fermée.

### 0 Fracture fermée

#### 1 Fracture ouverte

### **Chapitre XXI**

Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé (Z00Z99)

### Sujets pouvant courir un risque lié à des maladies transmissibles (Z20-Z29)

### Sujet porteur de germes responsables d'une maladie infectieuse

### Z22.3 Sujet porteur d'autres maladies bactériennes précisées

Sujet porteur d'une maladie bactérienne due à des :

- méningocoques
- staphylocogues
- streptocoques

<u>Utiliser</u>, au besoin, un code supplémentaire (U82–U83) pour identifier une résistance de l'agent infectieux aux médicaments antimicrobiens.

### Sujets ayant recours aux services de santé pour des actes médicaux et des soins spécifiques (Z40-Z54)

Z40	Opération prophylactique
Z40.0	Opération prophylactique pour facteur de risque de tumeurs malignes
<u>Z40.00</u>	Ablation prophylactique de sein
<u>Z40.01</u>	Ablation prophylactique d'organe de l'appareil génital féminin
<u>Z40.02</u>	Ablation prophylactique d'organe de l'appareil digestif
<u>Z40.08</u>	Ablation prophylactique d'autres organes

# Sujets dont la santé peut être menacée par des conditions socioéconomiques et psychosociales (Z55-Z65)

Z55	Difficultés liées à l'éducation et l'alphabétisation
<b>2</b> 55.0	Analphabétisme et faible niveau éducatif
<u>Z55.00</u>	Analphabétisme et illettrisme
	Personne de plus de 15 ans qui présente une incapacité, d'origine non médicale, à lire un texte simple en le comprenant, à utiliser et à communiquer une information écrite dans la vie courante.
Z55.08	Faibles niveaux éducatifs, autres et sans précision

<b>Z</b> 59	Difficultes liees au logement et aux conditions economiques
Z59.1	Logement inadéquat
Z59.10	Logement insalubre ou impropre à l'habitation
	Hébergement dans un lieu non destiné à l'habitation
	Logement présentant un danger pour la santé de ses occupants
	Squat
<u>Z59.11</u>	Logement sans confort

Logement sans confort sanitaire, c'est-à-dire lorsqu'un des éléments suivants est absent : eau courante, installation sanitaire, WC intérieurs. Un logement sans chauffage ou avec un moyen de chauffage sommaire, ou sans électricité est également considéré comme sans confort.

Z59.12 Logement inadéquat du fait de l'état de santé de la personne

Z59.13 Logement en habitat temporaire ou de fortune

Cabane
Camping
Caravane
Hôtel

Mobil-home

<u>Z59.18</u> <u>Logements inadéquats, autres et non précisés</u>

Z59.5 Pauvreté extrême

<u>Z59.50</u> <u>Absence totale de revenu, d'aide et de prestation financières</u>

Personne n'ayant aucun revenu (salaire, activité commerciale, prestation financière dont minima sociaux,...) ou

personne n'ayant que la mendicité comme source de revenu.

Z59.58 Situations de pauvreté extrême, autres et sans précision

Z59.6 Faibles revenus

Z59.60 Bénéficiaire de la CMUcZ59.61 Bénéficiaire de l'AME

Z59.62 Bénéficiaire de minima sociaux

Z59.68 Faibles revenus, autres et non précisés

**Excl.:** situation de pauvreté extrême (Z59.5-)

Z59.7 Couverture sociale et secours insuffisants

<u>Z59.70</u> <u>Absence de couverture sociale</u>

<u>Z59.78</u> <u>Couverture sociale et secours insuffisants, autres et non précisés</u>

### Z60 Difficultés liées à l'environnement social

Z60.2 Solitude

Z60.20 Personne vivant seule à son domicile
 Z60.28 Solitudes, autres et non précisées
 Z60.3 Difficultés liées à l'acculturation

Z60.30 Difficultés liées à la langue

Personne ayant des difficultés à comprendre le français, qui nécessite le recours à un interprète.

Z60.38 Difficultés d'acculturation, autres et non précisées

# Chapitre XXII Codes d'utilisation particulière (U00U99)

### Résistance aux médicaments antimicrobiens et antinéoplasiques (U82-U85)

### U82 Résistance aux antibiotiques bétalactamines [bétalactames]

Utiliser, au besoin, un code supplémentaire (B95-B98) pour identifier les agents infectieux résistants aux traitements avec des antibiotiques bétalactamines.

Les subdivisions suivantes doivent être utilisées comme caractère supplémentaire en sixième position pour indiquer

si la situation de résistance concerne un germe responsable d'une infection en cours ou une situation de portage sain :

- 0 Situation d'infection
- 1 Situation de portage sain

### U82.1 Résistance à la méthicilline

- <u>U82.10</u> <u>Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline [SARM]</u>
- <u>U82.18</u> <u>Staphylocoques, autres et non précisés, résistants à la méthicilline</u>

### U83 Résistance aux autres antibiotiques

Utiliser, au besoin, un code supplémentaire (B95-B98) pour identifier les agents infectieux résistants aux autres traitements antibiotiques.

Les subdivisions suivantes doivent être utilisées comme caractère supplémentaire en sixième position pour indiquer si la situation de résitance concerne un germe responsable d'une infection en cours ou une situation de portage sain .

- 0 Situation d'infection
- 1 Situation de portage sain

### U83.7 Résistance à de multiples antibiotiques

<u>U83.70</u> <u>Bactérie hautement résistante émergente [BHRe]</u>

Entérobactéries productrices de carbapénémases [EPC]

Entérocoques résistants aux glycopeptides [ERG]

U83.71 Bactérie multirésistante [BMR]

Excl.: résistance par bétalactamases à spectre étendu [BLSE] (U82.2-)

Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline [SARM] (U82.10-)

<u>U83.78</u> <u>Autres résistances à de multiples antibiotiques</u>